

Grille d'analyse GÎTES ET LOCATIONS

Maison - Chalet - Appartement

Les critères ont été validés par le Conseil d'Administration de Clévacances France le 15 juin 2011 et sont susceptibles de connaître des évolutions. L'hébergement sera évalué sur la base de ces critères, au moyen de la grille d'analyse, à l'issue de la visite conduite par le technicien départemental.

Les gîtes et locations sont des maisons, appartements, studios, chalets, locations de grande capacité à usage exclusif du locataire sans passage du propriétaire ou d'autres locataires. Ces gîtes et locations doivent répondre aux conditions minimales de confort, de sécurité et d'habitabilité. Le respect de leur conformité incombe au loueur (décret N°87 - 149 du 6 mars 1987).

Maison : elle peut correspondre à une construction récente ou à un habitat plus traditionnel.

Niveaux de confort de 1 à 5 clés

Appartement et studio : ils sont situés dans un immeuble, une résidence ou une maison.

Niveaux de confort de 1 à 5 clés

Chalet : maison bardée de bois ou en rondins située principalement à la montagne.

Niveaux de confort de 1 à 5 clés.

Gîte de groupe : hébergement dont la capacité d'accueil est supérieure à 15 personnes. Ces hébergements sont des Etablissements Recevant du Public (ERP) et doivent par conséquent respecter la réglementation en vigueur pour ce type d'hébergements.

Niveaux de confort de 1 à 5 clés.

RAPPEL :

Le niveau de confort 5 Clés est attribué par la Commission Qualité de Clévacances France, quel que soit le type d'hébergement, sur dossier présenté par le représentant territorial.

FICHE DESCRIPTIVE LOCATIONS - N° d'agrément :

Bilan de la labellisation

Catégorie : 1 clé 2 clés 3 clés 4 clés 5 clés

Nombre de points :

Date de visite :

labellisée

en cours

non labellisée

Renseignements concernant le logement

Adresse du meublé :

A quelle distance se situe la cabine téléphonique la plus proche :

m

Langue(s) étrangère(s) :

oui

non

Si oui, lesquelles :

Renseignements concernant le propriétaire

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. :

Portable :

Fax :

Tél. travail :

Mail :

Web :

Renseignements concernant le mandataire ou gestionnaire ou agence

Raison sociale :

Nom :

Tél. :

Portable :

Mail :

Dénomination et caractéristiques du logement

La location

A quel étage se situe la location :

ascenseur

Surface de la location :

m²

Capacité d'accueil : minimum

pers. – maximum

pers.

maison indépendante mitoyenne de village location de grande capacité / gîte de groupe autre
 chalet appartement studio duplex cabine alcôve mezzanine

Type de logement

ancien

ancien de caractère

neuf

neuf et de standing

Location dans

immeuble/copropriété

maison particulière

Animaux bienvenus

A.N.C.V.

Accessible handicapés

Tourisme et Handicap

Chauffage

d'appoint

central

cheminée

climatisation reversible

Energie

bois

gaz

électrique par convecteurs

Charges comprises

oui non

fuel

électricité gaz eau bois

Intérieur

cuisine indépendante

séjour / coin cuisine

Nombre de lits

Couchage n° 1 : 80 cm :

90 cm :

120 cm :

140 cm :

160 cm :

autre :

Couchage n° 2 : 80 cm :

90 cm :

120 cm :

140 cm :

160 cm :

autre :

Couchage n° 3 : 80 cm :

90 cm :

120 cm :

140 cm :

160 cm :

autre :

Couchage n° 4 : 80 cm :

90 cm :

120 cm :

140 cm :

160 cm :

autre :

Couchage n° 5 : 80 cm :

90 cm :

120 cm :

140 cm :

160 cm :

autre :

Sanitaires

Nombre de salle(s) de bains :

Nombre de salle(s) d'eau :

Nombre de wc indépendant(s) :

Dans salle d'eau :

Dans salle de bains :

Extérieur

balcon

terrasse

patio

solarium

loggia

cour

parc

abri

piscine

piscine privée

plan d'eau

jardin

commun

privatif

paysager

ombragé

clos

couvert

salon de jardin

barbecue

portique

tennis

ping pong

autre(s) :

Stationnement

à proximité de la location

emplacement réservé non protégé

parking privé

garage

Equipements et services

lave-linge

lave-vaisselle

micro-ondes

télévision

magnéto

DVD

sèche-linge

congélateur

téléphone

chaîne hi-fi

connexion internet

Location de draps : oui non

Location linge de toilette : oui non

Le service ménage est-il proposé :

oui non

payant

gratuit

Principaux services et/ou centres d'intérêts touristiques à proximité

baignade

piscine

mer/station

pêche

golf

tennis

ski de fond

ski de piste

équitation

commerce

villes ou sites

gare

Tarifs de la location

PRIX	Basse Saison	Moyenne Saison	Vacances scolaires	Haute Saison Été	Haute Saison Hiver	Autres tarifs ou Observations
Semaine						
Week-end						
Nuit Supplémentaire						
Chauffage						
Draps						
Linge de toilette						
Ménage						
Autre						

Mise en location au :

Frais de visite ou d'agrément : Euro

Aménagements, travaux, éléments manquants pour l'obtention du niveau de confort désiré et/ou suggéré :

- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡
- ☐➡

Remarques diverses :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

GRILLE DE LABELLISATION DES GITES ET LOCATIONS CLEVACANCES

Critère obligatoire à tous les niveaux de confort - A cocher si satisfait

On comptabilisera uniquement les points du niveau ou confort le plus élevé. Ex : état acceptable : 1pt, bon état : 2 pts, excellent état : 3 pts. Si excellent on compte 3 pts

Attention ! les points correspondant aux revêtements ne seront attribués que si les pièces sont indépendantes

Chambres, salles de bains, wc et équipement Hi-Fi =

- Renseigner une colonne par chambre, salle de bains, wc et équipement Hi-Fi
- La note correspond au nombre total de points divisé par le nombre de chambre, salle de bains, wc et équipement Hi-Fi (moyenne)

		Critères exigés selon niveau							PRECISIONS
1/ EXTERIEURS									
1.1	Signalétique	1	2	3	4	5	Cocher		
1.1.1	• La signalétique présente sur la façade du bâtiment doit être actualisée et apposée de façon visible et conforme à la charte graphique du réseau.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>		A valider lors de la visite de reclassement triennal
1.2	Accès, aspect, nuisances	1	2	3	4	5	Cocher		
1.2.1	• L'accès jusqu'à la location est carrossable.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>		
1.2.2	• Les toitures, en bon état, sont recouvertes de matériaux traditionnels et utilisés dans l'environnement de l'hébergement.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>		Ne concerne pas les résidences
1.2.3	• Les façades sont en bon état et propres. Les abords du bâtiment sont propres et non encombrés.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>		
1.2.4	• Il n'y a pas de nuisances à proximité.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>		Nuisances telles que : aéroport, déchetterie, gare, ligne sncf, autoroute, route à forte circulation ...
1.3	Stationnement	1	2	3	4	5	Points	Note	S'il existe, il est en rapport avec la capacité d'accueil (exemple : 1 place pour 4/5 personnes).
1.3.1	• A proximité de la structure						1		A moins de 300 mètres ou aide à l'arrivée et au départ pour le port des bagages.
1.3.2	• Parking privé à proximité de la structure						2		
1.3.3	• Parking privé sur terrain clos ou garage						3		
1.4	Etat du bâtiment	1	2	3	4	5	Points	Note	
1.4.1	• Etat acceptable	•					1		On veillera à l'entretien des façades (absence de lézarde, peinture récente), à l'état de la toiture (revêtement correspondant au style régional) et des volets (peinture). On refusera : fibrociment, tôle ondulée...
1.4.2	• Bon état		•	•			2		
1.4.3	• Excellent état				•	•	3		
1.5	Style architectural	1	2	3	4	5	Points	Note	
1.5.1	• Contemporain ou ancien restauré						1		
1.5.2	• Contemporain et de standing ou ancien restauré de caractère				•		2		Une restauration de caractère devra prendre en compte l'utilisation de matériaux nobles, le respect des principes d'architecture locale et/ou le respect de principes de construction respectueux de l'environnement
1.5.3	• Contemporain et de très grand standing ou ancien restauré de prestige					•	3		Maison d'architecte, villa design, conception exceptionnelle... ou caractère patrimonial vraiment identifié (château, hôtel particulier, pigeonnier, maison de maîtres...)
1.6	Type de structure	1	2	3	4	5	Points	Note	
1.6.1	• Appartement dans immeuble						1		
1.6.2	• Appartement dans maison ou hôtel particulier						2		
1.6.3	• Maison mitoyenne						2		
1.6.4	• Maison indépendante						3		

1.7	Environnement	1	2	3	4	5	Points	Note	
1.7.1	• L'environnement est agréable						1		
1.7.2	• L'environnement est très agréable				•		2		
1.7.3	• L'environnement est exceptionnel					•	3		Rare, original ou préservé
1.7.4	• Vue privilégiée sur l'environnement				•	•	2		Présence de baies vitrées ou fenêtres ouvrant sur vue agréable.
1.7.5	• Vue panoramique sur paysage ou site exceptionnel						4		La vue doit être exceptionnelle : site classé, à proximité de monuments historiques et renommés, lac, mer, montagne...
1.7.6	• Accès direct à la plage, aux pistes de ski, lac, baignade, sites touristiques...						3		
1.8	Espace extérieur (taille en rapport avec la capacité d'accueil) s'il existe.								L'absence d'espace extérieur peut être tolérée dans des cas exceptionnels (villages de caractère, centre de villes comportant des sites et monuments historiques inscrits ou classés à l'Inventaire et ouverts à la visite...).
1.8.1	Descriptif	1	2	3	4	5	Points	Note	
1.8.1.1	• Balcon, terrasse, cour avec une lumière extérieure			•			2		Un balcon est une plate-forme en saillie sur la façade du bâtiment et qui communique avec l'appartement par une ouverture. Une terrasse est un balcon de grandes dimensions. Cour ou espace extérieur en rapport avec la capacité d'accueil.
1.8.1.2	• Jardin, loggia, véranda ou terrasse avec une lumière extérieure				•		3		Une loggia est un balcon couvert. 9 m ² minimum Une véranda est une galerie vitrée, contre une maison ou un appartement, servant souvent de petit salon. Le jardin n'est pas forcément contigu à l'appartement (2 clés maximum). Un jardin est un espace de plus de 50 m ² , gazonné, fleuri en saison et permettant le repos (absence de nuisances sonores ou de vis-à-vis direct)
1.8.1.3	• Parc					•	4		Un parc est un espace de plus de 2000 m ² , arboré, fleuri en saison, aménagé pour permettre le repos et préserver la tranquillité des occupants
1.8.1.4	• Etang, plan d'eau ou rivière dans la propriété						1		
1.8.2	Caractéristiques et mobilier	1	2	3	4	5	Points	Note	Balcon, terrasse, loggia, jardin, jardin d'hiver, véranda, parc
1.8.2.1	• Paysagé / fleuri			•			2		
1.8.2.2	• Paysagé / fleuri de façon remarquable				•	•	3		Pour les jardins et parcs, les points seront accordés lorsqu'un effort particulier est apporté au fleurissement (concours départemental et/ou espèces rares et / ou mise en valeur d'essences locales)
1.8.2.3	• Ombragé et aménagé pour l'agrément				•	•	1		
1.8.2.4	• Clos						2		Sauf balcon, terrasse, loggia. Espace extérieur entouré d'une clôture garantissant la sécurité des enfants et des animaux de compagnie.
1.8.2.5	• Aménagement de grande qualité						2		Il doit être exceptionnel : intérêt historique, type architectural régional, jardin à la française ou à l'anglaise, bassin...
1.8.2.6	• Mobilier de jardin en rapport avec la capacité d'accueil	•	•	•			1		Mobilier en plastique ou en bois de bonne qualité autorisé
1.8.2.7	• Mobilier de jardin de qualité en rapport avec la capacité d'accueil				•	•	2		Mobilier en résine, teck ou fer forgé
1.8.2.8	• Autre mobilier de jardin				•	•	1		Chaises longues, transats, hamacs, balancelles...
1.8.2.9	• Barbecue fixe ou plancha						1		Si présence des deux, compter 2 points
1.8.2.10	• Cuisine d'été mise à disposition des hôtes						3		Ensemble extérieur ou sous abri dédié à la préparation des repas et constitué par exemple d'un évier et d'une cuisinière ou plaques de cuisson ou plancha ou barbecue....
							TOTAL EXTÉRIEURS		

REMARQUES : EXTERIEURS

2/ PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS DE LOISIRS								Les points concernant les critères 2.1.7 à 2.1.17 ne sont pas cumulables avec les prestations et/ou équipements s'ils sont déjà comptabilisés pour compenser l'absence de piscine. Dans ce cas, ils seront gratuits.	
2.1	Inventaire	1	2	3	4	5	Points	Note	
2.1.1	• Un portique, une balançoire, aire de jeux en bon état d'entretien						1		
2.1.2	• 2 prestations et/ou équipements ou piscine.				•		4		Pour compenser l'absence de piscine en 4 et 5 clés, il faudra disposer au moins de 2 ou 4 prestations et/ou équipements de loisirs parmi : tennis, spa, sauna, hammam, salle de musculation, salle de billard, salle dédiée home-cinéma, soins "bien être" par un professionnel, mini-golf, prêt de vélos, accès gratuit à un équipement sportif ou culturel selon les spécificités départementales.
2.1.3	• 4 prestations et/ou équipements ou piscine avec draps de bains ou peignoirs					•	8		
2.1.4	• La piscine est chauffée et/ou couverte						2		
2.1.5	• La piscine est équipée d'une nage à contre courant ou remous						1		
2.1.6	• La piscine est équipée d'une douche extérieure et/ou wc extérieur						1		
2.1.7	• Sauna ou hammam en rapport avec la capacité d'accueil						2		<i>En 4 et 5 clés, ne pas compter les points si l'équipement vient en compensation de l'absence de piscine</i>
2.1.8	• Spa en rapport avec la capacité d'accueil						2		
2.1.9	• Salle de musculation						2		<i>La salle comporte au minimum quatre équipements de fitness (par exemple : banc de musculation, tapis de course, vélo d'appartement, rameur, steppeur), En 4 et 5 clés, ne pas compter les points si l'équipement vient en compensation de l'absence de piscine</i>
2.1.10	• Salle de billard						2		
2.1.11	• Salle Home-cinéma						2		
2.1.12	• Soins "Bien Être" pratiqués par un professionnel						2		
2.1.13	• Mini-golf						2		
2.1.14	• Tennis						2		
2.1.15	• Local à vélos ou local de pêche						1		
2.1.16	• Prêt de vélos						2		
2.1.17	• Accès gratuit à un équipement sportif ou culturel						2		<i>Salle de sport, cinéma, musée... En 4 et 5 clés, ne pas compter les points si l'équipement vient en compensation de l'absence de piscine</i>
TOTAL PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS DE LOISIRS									
REMARQUES : PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS DE LOISIRS									

3/ INTERIEURS							Distribution des pièces facile et logique	
3.1	Critères généraux	1	2	3	4	5	Cocher	
3.1.1	• Les fenêtres ouvrent sur l'extérieur. Pour les DOM-TOM des moustiquaires sont obligatoires.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.2	• Les pièces disposent d'une bonne exposition et d'une luminosité naturelle	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.3	• Les sols sont en bon état, assurant une parfaite insonorisation et étanchéité (parquets, carrelages, revêtements plastiques, dallages, moquettes...). Les matériaux traditionnels sont conservés dans la mesure où ils offrent toutes garanties de confort et d'isolation thermique et acoustique.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.4	• Les murs et plafonds sont en bon état, assurant une parfaite insonorisation et étanchéité. Les matériaux traditionnels sont conservés dans la mesure où ils offrent toutes garanties de confort et d'isolation thermique et acoustique. Les hauteurs sous plafond sont au minimum de 2,20 m et de 1,80 m sous rampant (cf. normes d'habitabilité).	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.5	• Eau chaude et froide obligatoire à toute heure sur tous les équipements.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.6	• La location dispose d'un moyen de chauffage fixe assurant une température minimale de 19°C quelle que soit la période de location. Pour les DOM-TOM, des ventilateurs ou des brasseurs d'air sont obligatoires.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.7	• Il n'y a pas d'odeurs désagréables dans les pièces.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.8	• Il y a un système d'occultation (rideaux occultants ou volets).	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.1.9	• Le mobilier est en bon état, propre, harmonisé et en proportion avec la capacité d'accueil de la location.	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.2 Entrée								
3.2.1	Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note
3.2.1.1	• Un paillasson ou un tapis à l'entrée	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	
3.2.1.2	• Un porte-manteau						1	
3.2.1.3	• Un placard / penderie						2	
3.2.1.4	• Equipements supplémentaires (porte-parapluie, accroche-clés etc...)						1	
TOTAL ENTREE								
3.3 Cuisine et coin cuisine								
3.3.1	Aération (système d'aération et/ou de ventilation obligatoire)	1	2	3	4	5	Points	Note
3.3.1.1	• Ventilation haute / basse	•	•				1	Bouche d'aération munie d'une grille
3.3.1.2	• VMC (ventilation mécanique contrôlée) ou fenêtre			•	•	•	2	La ventilation mécanique désigne tous les dispositifs comportant au moins un équipement motorisé d'évacuation ou d'insufflation forcée d'air frais
3.3.1.3	• VMC (ventilation mécanique contrôlée) et fenêtre						3	
3.3.1.4	• Hotte aspirante		•	•	•	•	2	L'absence de hotte aspirante est tolérée en dehors des studios et si la cuisine présente des possibilités d'aération suffisantes (fenêtre, VMC)
3.3.1.5	• Porte-fenêtre donnant sur balcon, loggia, terrasse ou jardin						3	
3.3.2	Conception et agencement de la cuisine	1	2	3	4	5	Points	Note
3.3.2.1	• Kitchenette	•	•				1	Bloc avec évier, 2 plaques, réfrigérateur
3.3.2.2	• Américaine ou indépendante			•	•	•	2	Cuisine américaine : séparée par un muret ou aménagée directement dans le séjour
3.3.2.3	• Fonctionnelle et intégrée dans le décor			•	•	•	1	
3.3.2.4	• Il y a suffisamment de plan de travail	•	•	•	•	•	1	En rapport avec la capacité d'accueil
3.3.2.5	• Il y a suffisamment de placards de rangement	•	•	•	•	•	1	Possibilité de rangement en rapport avec la capacité d'accueil

3.3.2	Conception et agencement de la cuisine (suite)	1	2	3	4	5	Points	Note	
3.3.2.6	• Le mobilier est en bon état	•	•				1		
3.3.2.7	• Le mobilier est en parfait état			•	•	•	2		Absence totale de signe d'usure
3.3.2.8	• L'électroménager est en bon état	•	•				1		
3.3.2.9	• L'électroménager est en parfait état			•	•	•	2		Absence totale de signe d'usure
3.3.2.10	• La cuisine est conçue avec goût					•	2		Ensemble assorti et harmonieux
3.3.2.11	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	•	•				1		Les couleurs des tapisseries seront fraîches, sans auréoles et non déchirées ; les peintures ne seront pas écaillées, elles seront propres. Les revêtements de sol (moquette, revêtement plastique, plancher) seront de qualité, propres, sans taches, non déchirés et posés dans les règles de l'art. <i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.3.2.12	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en parfait état			•	•	•	2		
3.3.3	Cuisson - Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note	
3.3.3.1	• Des plaques de cuissons	•	•	•	•	•	1		En rapport avec la capacité d'accueil : 2 jusqu'à 4 personnes, 3 au-delà
3.3.3.2	• Des plaques de cuisson en vitrocéramique ou à induction						3		<u>Induction</u> : Une bobine de cuivre, située sous les plaques, émet un champ magnétique dont les ondes ne chauffent que les récipients adaptés à ce type de cuisson. <u>Vitrocéramique</u> : Elles se composent de deux sortes de foyers, les radiants qui chauffent par rayonnement, et les halogènes, plus puissants, mais qui ne chauffent que par impulsions successives.
3.3.3.3	• Un four	•	•	•	•	•	2		La dimension sera en rapport avec la capacité d'accueil. Il pourra être remplacé par un micro-ondes multi fonctions.
3.3.3.4	• Un four micro-ondes simple			•	•	•	2		
3.3.3.5	• Un micro-ondes multi fonctions						3		Appareil réunissant les fonctions de cuisson par chaleur tournante ou convection naturelle, micro-ondes et grill. Il pourra remplacer le mini, maxi-four ou le four.
3.3.4	Lavage / hygiène - Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note	
3.3.4.1	• Un évier	•	•	•	•	•	1		
3.3.4.2	• Un robinet mélangeur	•	•				1		
3.3.4.3	• Un robinet mitigeur			•	•	•	2		Robinet à commande unique qui régit à la fois le débit et la température de l'eau
3.3.4.4	• Un lave-vaisselle 6 couverts				•	•	3		Pour les logements de moins de 4 personnes
3.3.4.5	• Un lave-vaisselle 8 couverts			•	•	•	4		Pour les logements à partir de 4 personnes
3.3.4.6	• Un lave-vaisselle 12 couverts			•	•	•	5		Pour les logements de plus de 6 personnes
3.3.4.7	• Poubelle organisée (pas un seau)	•	•	•	•	•	1		
3.3.4.8	• Produits de nettoyage	•	•	•	•	•	1		Produit vaisselle, nettoyant pour sols, produit lave-vaisselle...
3.3.5	Vaisselle et ustensiles de cuisine :	1	2	3	4	5	Points	Note	
3.3.5.1	• La vaisselle est en double	•	•	•	•	•	1		En rapport avec la capacité d'accueil. Assortiment d'assiettes, de couverts et de verres (dont verres à pied). Aluminium et plastique non admis
3.3.5.2	• La vaisselle est en triple						2		
3.3.5.3	• La vaisselle est non ébréchée et assortie	•	•	•	•	•	1		
3.3.5.4	• La vaisselle est élégante et de qualité				•	•	2		
3.3.5.5	• La batterie de cuisine est en parfait état	•	•	•	•	•	2		On veillera à l'absence de rouille ou d'éclats d'émail, on refusera le matériel cabossé ou culotté par les cuissons successives. Aluminium non admis.
3.3.5.6	• Autocuiseur ou cuit vapeur						1		
3.3.5.7	• Cafetière électrique, bouilloire, grille pain	•	•	•	•	•	1		Les 3 équipements sont obligatoires
3.3.5.8	• Machine à espresso					•	2		
3.3.5.9	• Petit électro ménager			•	•	•	2		Au moins 2 équipements parmi : raclette, appareil à fondue, friteuse, machine à pains, mixer...

3.3.5	Vaisselle et ustensiles de cuisine (suite)	1	2	3	4	5	Points	Note
3.3.5.10	• Robot multifonctions						1	
3.3.5.11	• Accessoires de cuisine	•	•	•	•	•	1	L'ensemble des accessoires suivants :essoreuse à salade, planche à découper, passoire, tire bouchons, décapsuleur, économe, assortiment de couteaux de cuisine, ouvre boîtes, corbeille à pains, carafe, dessous de plats, maniques...
3.3.5.12	• Accessoires de cuisine selon spécificité locale						1	Exemple : ustensile fruits de mer, assiettes et pinces à escargots, poele à crêpes et bollets...
3.3.5.13	• Réfrigérateur (140 litres pour 4/5 pers. maximum)	•	•	•	•	•	1	Réfrigérateur 110 L en deça
3.3.5.14	• Combiné conservateur 3*			•			2	3* permet de conserver des aliments déjà congelés
3.3.5.15	• Combiné congélation ou congélateur 4*				•	•	3	
3.3.6	Si espace repas dans la cuisine - Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note
3.3.6.1	• Un buffet ou un placard en bon état	•	•				1	<i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.3.6.2	• Un buffet ou un placard en parfait état			•	•	•	2	
3.3.6.3	• Une table en bon état	•	•				1	<i>Pas de table en plastique. Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.3.6.4	• Une table en parfait état			•	•	•	2	
3.3.6.5	• Des sièges en bon état	•	•				1	<i>Pas de sièges en plastique. Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.3.6.6	• Des sièges en parfait état			•	•	•	2	
3.3.6.7	• Le mobilier est assorti et harmonieux	•	•	•	•	•	2	
TOTAL CUISINE ET/OU COIN CUISINE								

REMARQUES : ENTRÉE, CUISINE ET/OU COIN CUISINE

3.4 Salle de séjour								
3.4.1	Elle est :	1	2	3	4	5	Points	Note
3.4.1.1	Contigüe à la cuisine						1	
3.4.1.2	Indépendante de la cuisine et comprend un coin salon						2	
3.4.1.3	Totalement indépendante						3	
3.4.2	Equipement - Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note
3.4.2.1	• Porte-fenêtre ou baie vitrée						1	Porte-fenêtre : fenêtre qui descend jusqu'au niveau du sol, faisant ainsi office de porte. Baie vitrée : ouverture vitrée pratiquée dans un mur avec système d'ouverture/fermeture coulissant
3.4.2.2	• Un buffet en bon état	•	•				1	
3.4.2.3	• Un buffet en parfait état			•	•	•	2	
3.4.2.4	• Une table en bon état	•	•				1	
3.4.2.5	• Une table en parfait état			•	•	•	2	
3.4.2.6	• Des chaises en bon état	•	•				1	
3.4.2.7	• Des chaises en parfait état			•	•	•	2	
3.4.2.8	• Un tapis						1	
3.4.2.9	• Voilages	•	•	•	•	•	1	Obligatoire uniquement si vis-à-vis
3.4.2.10	• Les luminaires donnent une ambiance de qualité						1	Différentes sources d'éclairage et d'intensités différentes
3.4.2.11	• L'aménagement est conçu avec goût			•	•		2	Ensemble assorti et harmonieux
3.4.2.12	• L'aménagement est conçu avec goût et donne une impression de raffinement					•	4	Mobilier signé, ensemble luxueux et de grand standing
3.4.2.13	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	•	•				1	Les couleurs des tapisseries seront fraîches, sans auréoles et non déchirées ; les peintures ne seront pas écaillées, elles seront propres. Les revêtements de sol (moquette, revêtement plastique, plancher) seront de qualité, propres, sans taches, non déchirés et posés dans les règles de l'art. <i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.4.2.14	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en parfait état			•	•	•	2	
TOTAL SALLE DE SEJOUR								

REMARQUES : SALLE DE SÉJOUR

3.5 Salon								
3.5.1	Distribution	1	2	3	4	5	Points	Note
3.5.1.1	• Le salon fait partie de la salle de séjour						1	
3.5.1.2	• Le salon est indépendant						2	
3.5.2	Equipement - Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note
3.5.2.1	• Un fauteuil par personne et/ou un canapé		•	•	•	•	2	En rapport avec la capacité d'accueil
3.5.2.2	• Un tapis						1	
3.5.2.3	• Une table basse		•	•	•	•	1	Si place disponible
3.5.2.4	• Une commode ou autre meuble bas						1	
3.5.2.5	• Voilages	•	•	•	•	•	1	Obligatoire uniquement si vis-à-vis
3.5.2.6	• Rideau occultant ou occultation extérieure (si couchage)	•	•	•	•	•	1	Rideau occultant ou occultation extérieure si le salon est utilisé comme chambre
3.5.2.7	• Porte-fenêtre ou baie vitrée						1	
3.5.2.8	• Les luminaires donnent une ambiance de qualité						1	Différentes sources d'éclairage et d'intensités différentes
3.5.2.9	• S'il y a un canapé convertible, il y a assez de place lorsqu'il est déplié						1	Ouverture / fermeture facile
3.5.2.10	• L'aménagement est conçu avec goût			•	•		2	Ensemble assorti et harmonieux
3.5.2.11	• L'aménagement est conçu avec goût et donne une impression de raffinement					•	4	Mobilier signé, ensemble luxueux et de grand standing
3.5.2.12	• Lorsqu'il est indépendant, les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	•	•				1	Les couleurs des tapisseries seront fraîches, sans auréoles et non déchirées ; les peintures ne seront pas écaillées, elles seront propres. Les revêtements de sol (moquette, revêtement plastique, plancher) seront de qualité, propres, sans taches, non déchirés et posés dans les règles de l'art. <i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.5.2.13	• Lorsqu'il est indépendant, les revêtements des sols, murs et plafonds sont en parfait état			•	•	•	2	
TOTAL SALON								

3.6 Téléphonie, Internet, Hifi et Vidéo

3.6.1	Equipement - Il y a :	1	2	3	4	5	Points	Note	Nombre de points à multiplier par le nombre d'équipements dans la location
3.6.1.1	• Une télévision						2		
3.6.1.2	• Une télévision écran plat						3		
3.6.1.3	• Une télévision écran plat grand format ou home-cinéma						5		Grand format : à partir d'une diagonale 100
3.6.1.4	• Parabole, satellite, cable, adsl...						1		
3.6.1.5	• Lecteur DVD						2		
3.6.1.6	• Equipements Hi-Fi						2		Chaîne hi-fi, support smartphone...
3.6.1.7	• Accès Internet gratuit				•	•	3		Accès internet quand il n'y a que la connexion mais que le locataire doit arriver avec son ordinateur portable ou en louer un (précisez si ADSL, Wifi...)
3.6.1.8	• Point internet gratuit						5		Point internet quand le propriétaire laisse à disposition un ordinateur + une connexion internet (précisez si ADSL, Wifi...).
3.6.1.9	• Un téléphone fixe ou portable avec carte						1		Portable accepté sous réserve d'une bonne couverture du réseau
TOTAL TÉLÉPHONIE, INTERNET, HI-FI ET VIDEO									

REMARQUES : SALON, TÉLÉPHONIE, INTERNET, HI-FI ET VIDÉO

3.7 Couchages													
3.7.1	La ou les chambre(s) sont :	1	2	3	4	5	Points / Chambre				Total	Dans le cas d'un couchage dans le séjour ou la pièce de vie (studio), passer à la rubrique literie	
3.7.1.1	• Une chambre est indépendante	•	•	•	•	•	□					Chambre à laquelle on accède sans passer par une autre chambre.	
3.7.1.2	• Autres chambres indépendantes						3	3	3	3	3		
3.7.1.3	• Communicante avec une autre chambre						2	2	2	2	2		
3.7.1.4	• Une alcôve séparée par un rideau ou une cloison amovible						1	1	1	1	1		Renforcement aménagé dans une chambre ou une pièce de vie, séparé par un rideau ou une cloison et pouvant accueillir un couchage. Si l'alcôve est attenante à une pièce de vie, le couchage est considéré comme un couchage d'appoint, sauf dans le cas de studios.
3.7.1.5	• Une mezzanine						1	1	1	1	1		Pièce non close constituant un demi-étage. On veillera au respect de la hauteur sous plafond minimum de 1,80 m et à l'accès sécurisé.
3.7.1.6	• Une cabine						1	1	1	1	1		Mini-chambres, avec ouverture sur l'extérieur, présentes principalement dans les studios et n'offrant pas la surface minimum de 7 m²
3.7.2	Surface des chambres	1	2	3	4	5	Points / Chambre				Total	Surfaces minimum absolues pour les chambres supplémentaires pour 2 personnes : 7 m² en 1 clé, 8 m² en 2 clés, 9 m² en 3 clés,	
3.7.2.1	• 9 m² pour 2 personnes ou 7 m² pour 1 personne	•	•	•			1	1	1	1	1		Au moins pour une chambre
3.7.2.2	• 10 m² pour 2 personnes ou 7 m² pour 1 personne				•		2	2	2	2	2		
3.7.2.3	• 12 m² pour 2 personnes ou 7 m² pour 1 personne					•	3	3	3	3	3		
3.7.2.4	• En cas d'occupation supérieure à 2 personnes, il y aura 3 m² supplémentaire	•	•	•			□	□	□	□	□		
3.7.3	La literie	1	2	3	4	5	Points / Chambre				Total	La qualité de la literie s'apprécie en s'asseyant sur le lit brutalement ou en s'y étendant. Le lit doit rester ferme sous le poids et ne pas grincer. Il est indispensable de s'assurer que le sommier, le matelas, les oreillers et traversins sont propres. Si il y a un couchage d'appoint, il sera analysé sur la base des mêmes critères. La literie pour 2 personnes est en 140 x 190 cm et pour 1 personne en 90 x 190 cm minimum. La literie 80 x 190 cm est tolérée en 1 clé et pour les lits superposés,	
3.7.3.1	• Les sommiers sont de bonne qualité	•	•	•			2	2	2	2	2		
3.7.3.2	• Les sommiers sont neufs ou d'excellente qualité				•	•	3	3	3	3	3		
3.7.3.3	• Les matelas sont de bonne qualité et propres	•	•	•			2	2	2	2	2		
3.7.3.4	• Les matelas sont neufs ou d'excellente qualité et propres				•	•	3	3	3	3	3		
3.7.3.5	• Les oreillers et/ou traversins sont de bonne qualité et propres	•	•	•			1	1	1	1	1		Un traversin pour le lit et/ou un oreiller par personne
3.7.3.6	• Les oreillers et/ou traversins sont neufs ou d'excellente qualité et propres				•	•	3	3	3	3	3		
3.7.3.7	• Il y a des oreillers supplémentaires dans la location			•			1	1	1	1	1		Permet d'adapter le couchage aux habitudes des clients
3.7.3.8	• Il y a 2 oreillers par personne				•	•	1	1	1	1	1		Ou 1 oreiller par personne et un traversin pour un lit 2 personnes
3.7.3.9	• Il y a des caches sommiers						1	1	1	1	1		
3.7.3.10	• Présence d'une alaise pour la literie, les traversins et les oreillers	•	•	•	•	•	2	2	2	2	2		
3.7.3.11	• Il y a au moins 1 couette ou 2 couvertures par couchage en parfait état	•	•	•	•	•	1	1	1	1	1		
3.7.3.12	• Les draps et taies sont de bonne qualité	•	•				1	1	1	1	1		Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bonne, très bonne et excellente et de conférer les points correspondants. <i>On ne cumule pas les points des trois niveaux</i>
3.7.3.13	• Les draps et taies sont de très bonne qualité			•			2	2	2	2	2		
3.7.3.14	• Les draps et taies sont d'excellente qualité				•	•	3	3	3	3	3		
3.7.3.15	• Il n'y a pas plus d'un lit de 2 p. ou 2 lits 1 p. par chambre				•	•	2	2	2	2	2		
3.7.3.16	• Les lits sont de grande dimension (à partir de 160 x 200)					•	2	2	2	2	2		

3.7.4	Le mobilier	1	2	3	4	5	Points / Chambre					Total	
3.7.4.1	• Un chevet avec lampe accessible par chaque occupant	•	•	•	•	•	2	2	2	2	2		Un chevet entre deux lits jumeaux est accepté
3.7.4.2	• Une chaise ou un fauteuil ou un valet de chambre par chambre			•	•	•	1	1	1	1	1		
3.7.4.3	• Un portant avec cintres	•	•	•			1	1	1	1	1		Un rangement (portant au minimum) pour chaque chambre
3.7.4.4	• Une armoire ou placard mural avec penderie et cintres				•	•	2	2	2	2	2		Cintres de pressing et dépareillés proscrits.
3.7.4.5	• Une commode						1	1	1	1	1		
3.7.4.6	• Autre mobilier						1	1	1	1	1		On portera attention à la qualité du mobilier
3.7.4.7	• Voilages	•	•	•	•	•	1	1	1	1	1		Obligatoire uniquement si vis-à-vis
3.7.4.8	• La source d'éclairage principale à l'entrée peut s'éteindre du lit						1	1	1	1	1		Système de va-et-vient
3.7.4.9	• Il y a un halogène ou éclairage d'ambiance supplémentaire						1	1	1	1	1		
3.7.4.10	• Dans les DOM-TOM, une moustiquaire par lit à la demande est obligatoire.		•	•	•	•	1	1	1	1	1		
3.7.4.11	• L'aménagement est conçu avec goût			•	•		2	2	2	2	2		Ensemble assorti et harmonieux
3.7.4.12	• L'aménagement est conçu avec goût et donne une impression de raffinement					•	4	4	4	4	4		Mobilier signé, ensemble luxueux et de grand standing
3.7.4.13	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	•	•				1	1	1	1	1		Les couleurs des tapisseries seront fraîches, sans auréoles et non déchirées ; les peintures ne seront pas écaillées, elles seront propres. Les revêtements de sol (moquette, revêtement plastique, plancher) seront de qualité, propres, sans taches, non déchirés et posés dans les règles de l'art. <i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>
3.7.4.14	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en parfait état			•	•	•	2	2	2	2	2		

MOYENNE COUCHAGES

REMARQUES : COUCHAGES

3.8 Salle de bains ou salle d'eau										Elle est indépendante, intérieure au logement, fermée par une porte et une cloison entière et équipée obligatoirement d'un système d'aération. Si elle comprend des W.C, elle ne doit pas ouvrir directement sur la cuisine ou l'espace repas, hormis pour les studios			
3.8.1	Agencement	1	2	3	4	5	Points				Total		
3.8.1.1	• Salle de bains ou salle d'eau	•	•				1						
3.8.1.2	• Salle de bains ou salle d'eau indépendante			•	•	•	2						Au moins 1 salle de bains ou salle d'eau accessible sans passer par une autre pièce.
3.8.1.3	• 1 salle de bains ou salle d'eau par tranche de 6 personnes	•	•	•			1						Exemple : pour une maison d'une capacité de 10 personnes il faudra 2 salles de bains ou d'eau de 1 à 3 clés, 3 salles de bains ou d'eau pour 4 clés et 4 salles de bains ou d'eau pour 5 clés. Une salle de bains comprenant une douche sera comptabilisée comme 2 salles de bains ou salles d'eau.
3.8.1.4	• 1 salle de bains ou salle d'eau par tranche de 4 personnes				•		2						
3.8.1.5	• 1 salle de bains ou salle d'eau par tranche de 3 personnes					•	4						
3.8.2	Elle comprend :	1	2	3	4	5	Points				Total		
3.8.2.1	• Ventilation haute et basse	•					1	1	1	1	1		Bouche d'aération munie d'une grille
3.8.2.2	• VMC (ventilation mécanique contrôlée) ou fenêtre		•	•	•	•	2	2	2	2	2		La ventilation mécanique désigne tous les dispositifs comportant au moins un équipement motorisé d'évacuation ou d'insufflation forcée d'air frais. Pour les studios, VMC ou fenêtre obligatoire dès 1 clé
3.8.2.3	• VMC (ventilation mécanique contrôlée) et fenêtre						3	3	3	3	3		
3.8.2.4	• Une douche avec rideau ou une cabine de douche intégrale	•	•				1	1	1	1	1		Rideau en excellent état. Baignoire ou douche.
3.8.2.5	• Une baignoire avec système de douche	•	•				1	1	1	1	1		
3.8.2.6	• Une douche de grande dimension ou douche à l'italienne ou baignoire avec système de douche et avec paroi			•	•		2	2	2	2	2		Douche de grande dimension, par exemple : 90 x 90 ou 80 x 100 minimum. Douche à l'italienne : espace carrelé avec bonde de sol. Plexi, verre, muret en mosaïque....
3.8.2.7	• Une douche intégrale avec jets de massage ou une baignoire balnéo / spa					•	4	4	4	4	4		Pour le niveau 5 clés, au moins une chambre aura une douche intégrale avec jets de massage ou une baignoire balnéo / spa. La présence d'un spa dans l'hébergement permettra de valider ce critère.
3.8.2.8	• Un lavabo	•	•				1	1	1	1	1		
3.8.2.9	• Un lavabo rétro ou très contemporain ou une vasque sur plan ou meuble			•	•	•	2	2	2	2	2		
3.8.2.10	• Une double vasque ou double lavabo						3	3	3	3	3		
3.8.3	La robinetterie	1	2	3	4	5	Points				Total		
3.8.3.1	• Il y a un mélangeur sur lavabo ou vasque	•	•				1	1	1	1	1		
3.8.3.2	• Il y a un mitigeur ou mélangeur rétro ou très contemporain sur lavabo ou vasque			•	•	•	2	2	2	2	2		Mitigeur : robinet à commande unique qui régit à la fois le débit et la température de l'eau
3.8.3.3	• Le système de douche est équipé d'un mélangeur	•	•				1	1	1	1	1		
3.8.3.4	• Le système de douche est équipé d'un mitigeur			•	•	•	2	2	2	2	2		
3.8.3.5	• Le système de douche est équipé d'un mitigeur thermostatique						3	3	3	3	3		Robinet à deux commandes séparées, l'une pour le débit et l'autre pour la température ; certains modèles avec possibilité de limiter la température.
3.8.4	Equipements annexes	1	2	3	4	5	Points				Total		
3.8.4.1	• Un porte-serviettes accessible à la sortie de la douche ou de la baignoire	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3.8.4.2	• Un miroir	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3.8.4.3	• Une tablette ou un plan	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3.8.4.4	• Une poubelle de salle de bains	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3.8.4.5	• Un tapis de bains propre et en bon état	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Tapis facile d'entretien, à laver entre chaque occupant
3.8.4.6	• Un porte-manteau ou une patère	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3.8.4.7	• Une prise de courant	•	•	•	•	•	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Dans la pièce où derrière la porte.
3.8.4.8	• Eclairage par plafonnier ou point lumineux au dessus du lavabo	•	•	•			1	1	1	1	1		
3.8.4.9	• Eclairage par plafonnier et point lumineux au dessus du lavabo				•	•	2	2	2	2	2		
3.8.4.10	• Un éclairage de qualité type basse tension / halogène				•	•	1	1	1	1	1		

3.8.4	Equipements annexes (suite)	1	2	3	4	5	Points					Total		
3.8.4.11	• Radiateur sèche-serviettes					●	3	3	3	3	3			
3.8.4.12	• Un porte-savon sur la douche et la baignoire						1	1	1	1	1		Etagères ou serviteur de douche	
3.8.4.13	• Un 2ème porte-serviettes						1	1	1	1	1			
3.8.4.14	• Un grand miroir ou psyché					●	1	1	1	1	1		Miroir permettant de se voir en entier.	
3.8.4.15	• Une armoire de toilette ou autre meuble						1	1	1	1	1			
3.8.4.16	• Un sèche-cheveux			●	●	●	1	1	1	1	1			
3.8.4.17	• Un distributeur avec mouchoirs en papier					●	1	1	1	1	1			
3.8.4.18	• Autres						1	1	1	1	1			
3.8.5	Etat et appréciation	1	2	3	4	5	Points					Total		
3.8.5.1	• Les joints sont en parfait état	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
3.8.5.2	• Il y a suffisamment de tablettes ou espaces de rangement	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
3.8.5.3	• L'aménagement est conçu avec goût			●	●		2	2	2	2	2		Ensemble assorti et harmonieux	
3.8.5.4	• L'aménagement est conçu avec goût et donne une impression de raffinement					●	3	3	3	3	3		Mobilier signé, ensemble luxueux et de grand standing	
3.8.5.5	• La salle de bains est spacieuse						1	1	1	1	1			
3.8.5.6	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	●	●				1	1	1	1	1		Tout revêtement adapté à une pièce d'eau : faïence murale, peinture; Les peintures ne seront pas écaillées, elles seront propres. Les carreaux de faïence ne seront pas fendus, ils seront propres. <i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>	
3.8.5.7	• Les revêtements des sols, murs et plafonds sont en parfait état			●	●	●	2	2	2	2	2			
MOYENNE SALLE DE BAINS ET/OU SALLE D'EAU														

3.9 WC

À l'intérieur du logement, indépendants ou dans la salle d'eau, et dans tous les cas équipés obligatoirement d'un système d'aération et du matériel nécessaire à leur utilisation (brosse, couvercle, dévidoir et petite poubelle fermée). Ils ne doivent pas ouvrir directement sur la cuisine ou l'espace repas, hormis pour les studios

3.9.1	Nombre de WC dans la location	1	2	3	4	5	Points					Total		
3.9.1.1	• 1 WC par tranche de 6 personnes	●	●	●								1		
3.9.1.2	• 1 WC par tranche de 4 personnes				●	●						2		
3.9.1.3	• WC indépendant(s)				●	●						1	Situé hors salle de bains et salle d'eau	
3.9.2	Equipement	1	2	3	4	5	Points					Total		
3.9.2.1	• Lunette et abattant, brosse, dévidoir à papier et petite poubelle fermée	●	●	●	●	●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
3.9.2.2	• Ventilation haute et basse	●					1	1	1	1	1		Ventilation haute et basse : orifices dans la façade permettant une aération naturelle.	
3.9.2.3	• VMC (ventilation mécanique contrôlée) ou fenêtre		●	●	●	●	2	2	2	2	2		La ventilation mécanique désigne tous les dispositifs comportant au moins un équipement motorisé d'évacuation ou d'insufflation forcée d'air frais. Pour les studios, VMC ou fenêtre obligatoire dès 1 clé	
3.9.2.4	• VMC (ventilation mécanique contrôlée) et fenêtre						3	3	3	3	3			
3.9.2.5	• Un lave-mains avec nécessaire (porte-savon et crochet pour essuie-mains)						1	1	1	1	1			
3.9.2.6	• Un miroir						1	1	1	1	1			
3.9.2.7	• Lorsqu'ils sont indépendants, les revêtements des sols, murs et plafonds sont en bon état	●	●				1	1	1	1	1		Conseiller de la faïence murale sur une hauteur de 1,20 m au moins. Sols : tout revêtement à l'exception de la moquette.	
3.9.2.8	• Lorsqu'ils sont indépendants, les revêtements des sols, murs et plafonds sont en parfait état			●	●	●	2	2	2	2	2		<i>Il s'agira d'apprécier entre les niveaux bon et parfait et de conférer les points correspondants. On ne cumule pas les points des deux niveaux</i>	
MOYENNE WC														

REMARQUES : SALLE DE BAINS OU SALLE D'EAU ET WC

Grille de labellisation "Gites et Locations" - V2-Février 2012 - Intérieurs-sallebains-wc

4/ EQUIPEMENTS, SERVICES & APPRECIATION GENERALE								
4.1 Accueil et relations clientèle								
4.1.1	Accueil à l'arrivée et pendant le séjour	1	2	3	4	5	Points	Note
								Un accueil personnalisé est assuré par le propriétaire ou son mandataire. L'arrivée et le départ du client s'accompagnent d'une prise de contact chaleureuse, aimable et souriante avec remerciements. Tout sera mis en œuvre pour faciliter le séjour, les démarches et les besoins d'information touristique de la clientèle
4.1.1.1	• Document d'accueil	•	•	•	•	•	□	Ce document d'accueil contient notices des équipements et autres, urgences, bonnes adresses..., de façon organisée + documentation touristique
4.1.1.2	• Kit 1er matin						1	Ingrédients d'un petit déjeuner : café, sucre...
4.1.1.3	• Bibliothèque						2	Assortiment de lecture pour tous publics
4.1.1.4	Au moins 3 prestations et/ou services parmi la liste ci-dessous :				•	•	3	
4.1.1.5	• Arrivée sur les lieux facilitée						1	Plan détaillé et/ou géolocalisation communiqués lors de la réservation. <i>Ne pas compter le point en plus en 4 et 5 clés si faisant partie des 3 prestations/services minimum</i>
4.1.1.6	• Geste d'accueil à l'arrivée (produits régionaux, fleurs, apéritif, objet personnalisé...)						1	<i>Ne pas compter le point en plus en 4 et 5 clés si faisant partie des 3 prestations/services minimum</i>
4.1.1.7	• Geste d'accueil au départ (produits régionaux, fleurs, apéritif, objet personnalisé...)						1	<i>Ne pas compter le point en plus en 4 et 5 clés si faisant partie des 3 prestations/services minimum</i>
4.1.1.8	• Connaissances de langues étrangères						1	Minimum en anglais permettant une conversation courante. Indicateurs : échange de mails, livre d'or, guide d'accueil, supports de communication. <i>Ne pas compter le point en plus en 4 et 5 clés si faisant partie des 3 prestations/services minimum</i>
4.1.1.9	• Accueil des enfants						1	Matériel bébé en parfait état. Jeux de société et DVD enfants. Gentillesse de l'accueil à l'égard des bébés et enfants. <i>Ne pas compter le point en plus en 4 et 5 clés si faisant partie des 3 prestations/services minimum</i>
4.1.1.10	• Mise à disposition d'un questionnaire de satisfaction pour les clients						1	Utilisation du document Clévacances. <i>Ne pas compter le point en plus en 4 et 5 clés si faisant partie des 3 prestations/services minimum</i>
4.1.2	Relations clientèle	1	2	3	4	5	Points	Note
4.1.2.1	• Visibilité sur les supports de communication						3	Visite de reclassement seulement. Présence du logo Clévacances sur les outils de communication de la structure : site et brochure. Présence avec logo Clévacances sur les sites du réseau, du C.D.T et de l'Office de Tourisme local.
4.1.2.2	• Dialogue rapide et efficace lors du processus de réservation						2	Répondre à la demande de réservation le plus rapidement possible, sans dépasser 12h. Indicateurs : présence d'un répondeur, d'un téléphone portable, d'une adresse e-mail, mise en place d'un transfert d'appel...
4.1.2.3	• Communication avec le client						2	Par le biais d'une newsletter, d'un groupe Facebook ou bien d'une simple carte de vœux pour la nouvelle année
4.2	Entretien	1	2	3	4	5	Points	Note
4.2.1	• Lave-linge commun avec propriétaire ou autres locations		•				2	
4.2.2	• Lave-linge privé			•	•	•	3	L'absence de lave-linge sera tolérée dans les appartements pour 2 personnes où l'installation d'un lave-linge est impossible.
4.2.3	• Fer et table à repasser	•	•	•	•	•	1	
4.2.4	• Sèche-linge électrique commun avec propriétaire ou autres locations						2	
4.2.5	• Sèche-linge électrique privé				•	•	3	
4.2.6	• Etendoir à linge	•	•	•	•	•	1	Il peut s'agir d'un séchoir sur pied (tancarville), d'un étendoir à linge au-dessus de la baignoire ou dans une lingerie ou d'un dispositif extérieur
4.2.7	• Aspirateur	•	•	•	•	•	2	
4.2.8	• Balai, seau, pelle, serpillère	•	•	•	•	•	1	
4.2.9	• Placard à balai (éventuellement situé dans une autre pièce)						1	

4.3	Services :	1	2	3	4	5	Points	Note	
4.3.1	• Location de draps, linge de maison et de toilette à la demande			•	•		1		
4.3.2	• Fourniture de draps, linge de maison et de toilette					•	2		Les draps, le linge de maison et de toilette devra être changé une fois par semaine
4.3.3	• Lits faits à l'arrivée des clients						2		
4.3.4	• Ménage de fin de séjour						1		Payant, inscrit dans le document d'accueil
4.3.5	• Ménage fin de séjour compris dans le prix de location					•	2		
4.4	Confort plus :	1	2	3	4	5	Points	Note	
4.4.1	• Le chauffage est individuel et peut être réglé par l'occupant						1		
4.4.2	• Une cheminée à foyer ouvert ou avec insert et/ou poêle en état de marche avec équipement						2		Insert : appareil de chauffage en fonte intégré dans la foyer de la cheminée avec porte vitrée – garantie du feu de bois en toute sécurité Pare-feu, carrelage devant la cheminée, ustensiles de nettoyage adaptés, bois fourni (nombre de paniers à disposition) extincteur conseillé.
4.4.3	• La location est climatisée partiellement						2		
4.4.4	• La location est climatisée totalement (DOM-TOM)			•	•	•	3		
4.4.5	• Il y a un ascenseur						2		Si location en étage
4.4.6	• Il y a un extincteur et/ou détecteur de fumée						1		
4.4.7	• Le propriétaire adhère à une qualification thématique Clévacances						2		Bacchus, pêche, environnement, affaires, bien-être, etc...
4.4.8	• Autres services plus						1		ex : transfert à la location proposé par le propriétaire...
4.5	Développement durable :	1	2	3	4	5	Points	Note	
4.5.1	• L'électroménager est de basse consommation énergétique						2		Minimum A plus pour 2 équipements parmi : lave linge, sèche linge, lave vaisselle, four, frigo
4.5.2	• Poubelle avec tri sélectif et notice						1		Si tri sélectif dans la commune
4.5.3	• Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage						1		
4.5.4	• Les WC et la douche sont dotés d'un système économiseur d'eau						1		
4.5.5	• Hébergement labellisé Tourisme et Handicap						3		
4.6	L'ensemble de la location et la décoration sont :	1	2	3	4	5	Points	Note	
4.6.1	• Simples	•					1		
4.6.2	• Normalement aménagés		•				2		
4.6.3	• Très bien aménagés			•			3		
4.6.4	• Sophistiqués				•		6		
4.6.5	• Luxueux et de grand standing					•	9		
TOTAL EQUIPEMENTS, SERVICES ET APPRECIATION GENERALE									

REMARQUES : ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Signature du propriétaire ou son représentant

Signature de l'animateur Clévacances